

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune de PONTCHATEAU

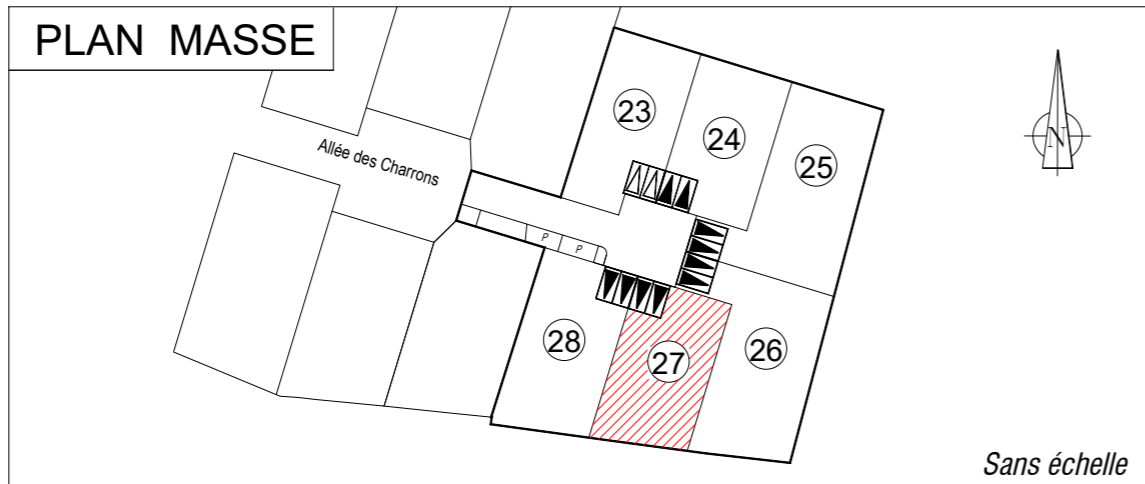
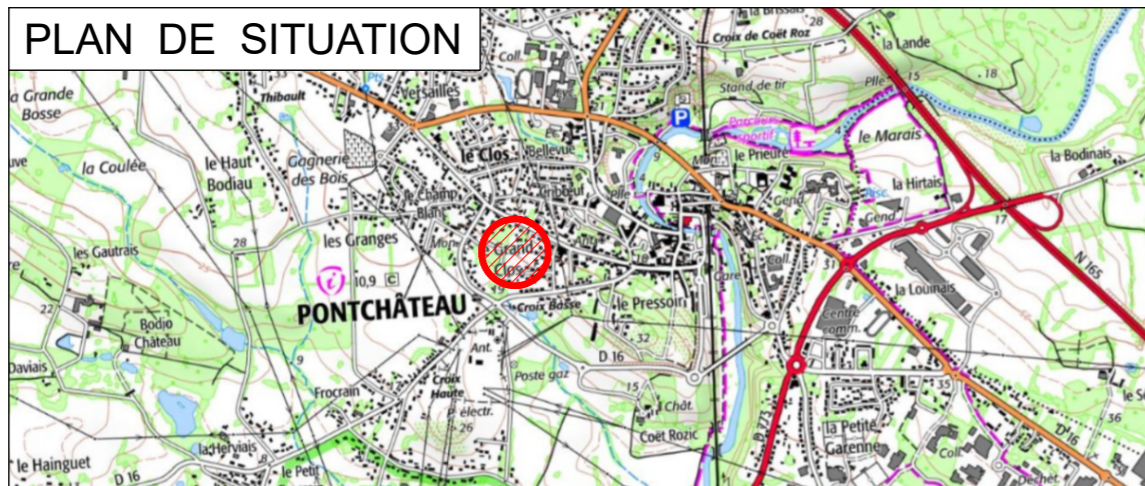
Allée des Charrons

"Le Clos 3"

PA 044 129 23 F0005 - Arrêté du 04/01/2024

PLAN DE VENTE

LOT 27



Sans échelle

Date	Indice	Nature des modifications
01-02-2024	A	Première édition

FONCIER
URBANISME
COPROPRIÉTÉ
BORNAGE
TOPOGRAPHIE
SCAN 3D
BUREAU
D'ÉTUDES-VRD
EXPERTISE
IMPLANTATION
CONSEIL

BLAIN Siège social
9, rue Thomas Edison
BP14
44130 BLAIN
Tél. 02 40 79 02 70
blain@
bcg-geometre-expert.fr

SAVENAY
2, rue de la Gare
44260 SAVENAY
Tél. 02 40 56 91 73
savenay@
bcg-geometre-expert.fr

ST HERBLAIN
37, rue Bobby Sands
44813 ST HERBLAIN Cedex
Tél. 02 40 86 09 73
saint-herblain@
bcg-geometre-expert.fr

PONTCHÂTEAU
2bis, rue des Châtaigniers
Parc de la Cafetais
44160 PONTCHÂTEAU
Tél. 02 40 01 60 27
pontchateau@
bcg-geometre-expert.fr

SARL AU CAPITAL
DE 104 000 €
429 051 154
RCS SAINT-NAZAIRE
APE 7112A
OGE N° 2000B200010

Architecte :
M. VAUDOLON Thierry
53 Kercouret
44410 HERBIGNAC

Commune de PONTCHATEAU

"Allée des Charrons"

Dossier N° : S9467

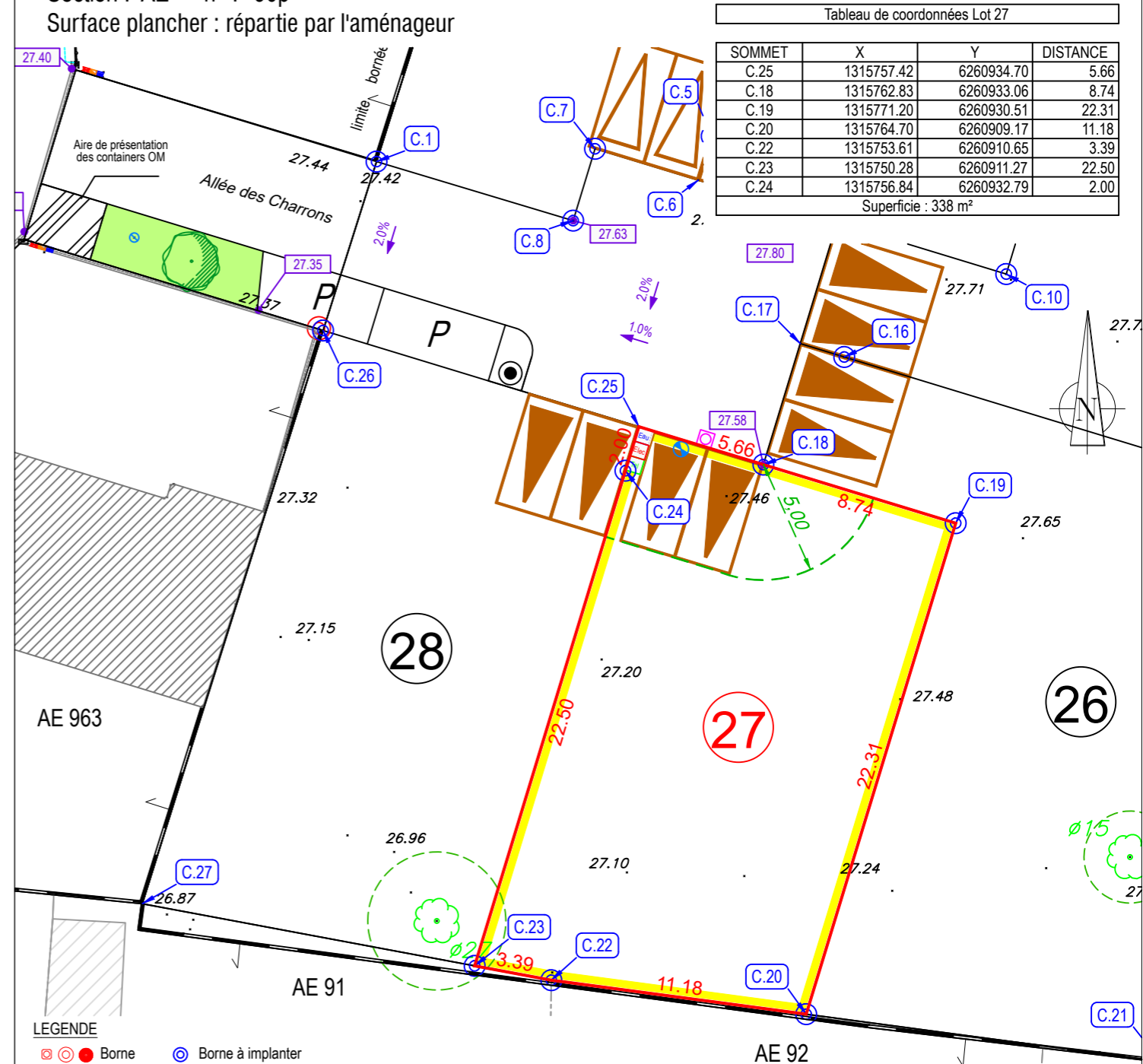
Lot 27

Superficie : 338m²

Section : AE n° : 90p

Surface plancher : répartie par l'aménageur

PLAN PROVISOIRE



SOMMET	X	Y	DISTANCE
C.25	1315757.42	6260934.70	5.66
C.18	1315762.83	6260933.06	8.74
C.19	1315771.20	6260930.51	22.31
C.20	1315764.70	6260909.17	11.18
C.22	1315753.61	6260910.65	3.39
C.23	1315750.28	6260911.27	22.50
C.24	1315756.84	6260932.79	2.00
Superficie : 338 m ²			

LEGENDE

- Borne Borne à implanter
- Périmètre du Lot
- Accès et stationnement de deux véhicules à la parcelle. Positionnement imposé, non clos sur le Domaine Public. 5m de largeur x 5m de profondeur min.
- Accès et stationnement de deux véhicules à la parcelle. Positionnement libre, non clos sur le Domaine Public. 5m de largeur x 5m de profondeur min.
- Branchements réseaux souples : électricité, eau potable et téléphone
- Branchements individuels : eaux pluviales, eaux pluviales
- Recul d'implantation par rapport à l'alignement de la voie : 5 m min.
- Eclairage public (position de principe)
- Arbre existant
- Cote altimétrique du terrain naturel avant travaux
- Pente et cote voirie projet
- Matricule du sommet du périmètre du lot

Les cotes et superficies ne seront définitives qu'après bornage et établissement du DMPC.

Nivellement système NGF-IGN69 - Rattachement TERIA
Coordonnées système L93-CC47 - Rattachement TERIA

Echelle : 1/250e

NOTA :

- Compte tenu des activités des chantiers, les constructeurs doivent impérativement vérifier les cotes périmétriques avant construction. Toute anomalie devra être signalée au cabinet BCG. Les constructeurs devront également vérifier l'emplacement exact des coffrets et des branchements avant construction.
 - L'emplacement des réseaux est celui du projet V.R.D. L'aménageur se réserve le droit d'en modifier l'emplacement et d'implanter des coffrets ENEDIS 400A sur les lots pour toute raison d'ordre technique.
 - Les plantations existantes doivent être maintenues ou remplacées par des plantations équivalentes.
 - Depuis le 1er octobre 2020, toute vente d'un terrain à bâtir se trouvant dans une zone à risque de retrait-gonflement d'argiles considérée en aléa moyen à fort devra être précédée d'une étude de sol particulière, à charge du vendeur.
- Terrain concerné : OUI NON